

Avis voté en plénière du 14 janvier 2015

## Inégalités environnementales et sociales : identifier les urgences, créer des dynamiques

## Déclaration du groupe de la CGT

Aborder les inégalités environnementales en mettant en évidence le lien direct avec les inégalités sociales a été peu défriché. Relier climat, énergie et social est une gageure. Au surplus, il n'est pas simple de restreindre l'objet d'étude à la France, métropole et outre-mer, tant le contexte international de mondialisation économique et financière lie les pays entre eux.

L'objectif n'est pas de préserver une oasis de bonheur, très illusoire, dans un monde dévasté, en déplaçant les pollutions ou en exploitant des ressources humaines ou physiques à moindre coût. Il s'agit au contraire de construire un nouveau modèle de développement plus juste et plus solidaire, moins prédateur en ressources naturelles, moins destructeur de l'environnement, et centré de manière forte sur l'Humain. Ceci afin de permettre un accès plus égalitaire aux ressources et en particulier en prenant en compte leur rôle vital et leurs limites (eau, métaux....). Alors que les inégalités entre les peuples et entre les citoyens se creusent, réduire les inégalités sociales et environnementales est non seulement un impératif de justice et de stabilité pour le monde, mais également un facteur créateur de richesse. Selon une étude récente, les inégalités coûtent cher en croissance aux pays de l'OCDE. Ce qui importe le plus en matière de développement, c'est le sort réservé aux quatre premiers déciles de revenu, les 40 % les plus défavorisés.

Un état des lieux très large a été entamé et met en évidence la nécessité de collecter des données adéquates et de poursuivre les travaux de recherche. Le rapport a permis d'approfondir la notion de « biens communs », brique du nouveau modèle de développement à imaginer.

Les propositions de l'avis relèvent à la fois du niveau national mais aussi territorial en métropole comme dans les collectivités ultramarines. Ainsi, en santé environnementale, les différents échelons peuvent et doivent s'articuler en mettant tout particulièrement l'accent sur la prévention. De ce point de vue, nous tenons à saluer l'intérêt des travaux de l'INERIS sur exposition environnementale et vulnérabilité des populations. Quant aux dispositifs indispensables à la diminution des inégalités et aux transitions économiques et sociales, y compris dans leur dimension industrielle, leur financement constitue la colonne vertébrale d'un projet que l'on veut réaliste. C'est aussi un point de contradictions fortes. Il est nécessaire de poursuivre la réflexion, en particulier sur la conception de la fiscalité environnementale.

L'avis appelle à favoriser la participation des populations aux politiques environnementales, à développer la capacité d'action de tous à améliorer l'environnement et à renforcer la démocratie.

C'est certainement ce qui a conduit à des débats animés, tant il est complexe de dessiner notre futur, à un moment crucial pour l'avenir de notre humanité.

La CGT a voté l'avis.